

— UN CENTENAIRE. — Depuis quelques jours, dit Paris-Journal, on fait circuler le bruit de la mort de M. de Waldeck, qui se porte fort bien et n'a nullement envie de quitter ce monde.

Voici quelques détails sur cette curieuse personnalité : M. de Waldeck est né au mois de mai 1865, et a, par conséquent, 109 ans. Il est de la famille des princes de Waldeck, originaire de Hongrie.

Il vint très-jeune en France avec son père, dont les biens avaient été confisqués par l'empereur d'Autriche, et qui, ayant un très-grand talent sur la harpe, l'instrument à la mode à cette époque, devint le professeur de la reine Marie-Antoinette.

Le jeune prince de Waldeck put, grâce à la protection de la reine, satisfaire le goût qu'il avait pour les voyages; il fit à peu près le tour du monde, et revint à Paris au moment de la Révolution.

Rien de curieux comme d'entendre ce vieillard encore très-vert malgré ses cent neuf ans, raconter sa liaison avec Robespierre, Danton ou Marat.

M. de Waldeck s'engagea dans les armées de la Révolution. A Austerlitz, il servait en qualité d'officier, et reçut une balle dans le mollet à la prise du moulin d'Austerlitz.

Pendant la Restauration, il prit du service au Chili et dans le Pacifique, commanda un petit navire armé en course et n'ayant que cinquante et un hommes d'équipage; il prit à l'abordage la frégate portugaise l'Emeraude, qui portait trois cents hommes d'équipage, et trente canons.

Il passa ensuite de longues années au Mexique et revint en France. Il habite maintenant rue des Martyrs, dans un fort joli appartement, où l'on voit partout des fleurs et des vieilles porcelaines.

Il a encore fort bonne vue, et passe ses journées à peindre, car la peinture est sa grande passion.

C'est un beau vieillard de haute taille; il porte de longs cheveux tout blancs; son œil est plein de finesse, et il vous reçoit avec la plus grande amabilité.

Ce curieux centenaire a eu trois femmes.

Quand il s'est marié pour la troisième fois il avait quatre-vingt-cinq ans.

Il a eu de cette dernière union un fils, qui est aujourd'hui un jeune homme de vingt-deux ans.

M. de Waldeck parle vingt-huit langues avec une grande facilité.

Il a toutes ses facultés, et marche facilement toute une journée.

N'est-ce pas vraiment un curieux centenaire?

— MORT D'UN SAUVETEUR. On annonce du Havre la mort du sauveteur Duréou.

Duréou, au cours de sa longue existence, avait araché aux flots plus de deux cents personnes. Son dernier acte d'intrépidité lui a coûté la vie. En sautant à la mer, du haut de la jetée, pour sauver un matelot que les vagues entraînaient, il est tombé sur un pieu que la marée basse avait laissé à découvert, et se fit une grave blessure à la tête.

Une foule immense suivait le convoi de ce héros.

— Les shakers. Une scène peut être sans précédent, en Angleterre, s'est passée mardi et mercredi près de Lymington. A quelques milles de la ville, une communauté de shakers ou trembleurs, composée d'environ 140 membres (la plupart des femmes et des enfants) fut forcée d'abandonner ses propriétés et sa chapelle, chassée par les créateurs.

Refusant tout abri et toute nourriture, les trembleurs s'établirent au milieu de la route; la pluie et la neige tombaient. Ils commencent alors les exercices religieux qui leur ont valu leur nom, tombant à genoux, dansant et battant des mains pendant plusieurs heures et criant: «Loué soit le Seigneur! Loué soit son nom!» ou chantant des cantiques, etc. On les retrouva le lendemain couchés sur la route, serrés les uns contre les autres, à demi-morts de faim et de froid. Plusieurs succomberont probablement à la suite de cette nuit glaciale passée en plein air. Des mesures ont été prises pour les éloigner du pays.

— On lit dans le *Mobacher*, journal officiel de l'Algérie :

Un exemple de longévité bien rare vient de se présenter au village des Alt-el-Aziz, tribu des Abkils, cercle de Fort-National; le nommé El-Haoussine ou Zennouch, y est mort le 2 décembre, à l'âge d'environ cent quatorze ans.

Ce patriarche de la Kabylie, qui a conservé jusqu'à ses derniers moments ses facultés intellectuelles, arrivait à la supputation de son âge en disant qu'il avait observé trois fois dans sa vie le jeûne du Ramadan, à la même époque de l'année. L'âge du jeûne étant environ quinze ans, et la période après laquelle le Ramadan revient à la même date de notre calendrier étant de trente-trois ans, il en résulte qu'El-Haoussine ou Zennouch devait avoir 3 fois 33 ans, plus 15 ans, soit 114 ans. Il était fils de Mahomet ou Zennouch, qui, lui aussi, paraît-il, vécut plus de cent ans; il était né aux Alt-el-Aziz, et, suivant toute probabilité, vers 1769. El-Haoussine ou Zennouch s'était acquis dans les tribus du Djurdjura une grande réputation de courage. Il jouait toujours un rôle important dans les guerres de tribu à tribu et de village à village, qui déchiraient le pays avant notre occupation; il y avait été blessé sept fois, et, dans deux circonstances, il avait reçu deux balles en même temps.

Il assistait à la bataille livrée aux Turcs par les Oulad Mokrani près de Hanif, entre Aumale et Beni Mançour, et il conduisit en 1839 les contingents de sa tribu, qui étaient accourus avec ceux de la Kabylie, à la défense d'Alger.

Il a pris une part active à toutes les guerres que les Kabyles ont soutenues contre nous pour défendre leur indépendance, et, après la pacification de la Kabylie qui suivit la grande expédition de 1857, il fut placé à la tête de sa tribu comme aïnin et oumena. Il mit depuis autant de dévouement à nous servir qu'il avait mis d'ardeur à nous combattre. Il conserva ses fonctions, qui se donnaient à l'élection, jusqu'en 1867, époque à laquelle, à cause de son grand âge, il dut y renoncer; son quatrième fils fut nommé à sa place.

Vers l'âge de quarante ans, El-Haoussine ou Zennouch avait épousé une femme d'Irbou-Ammès (Beni-bou-Dra), qui lui donna onze enfants; c'est la seule femme qu'il ait eue, et il ne manquait pas de s'en faire honneur. Le nombre de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants est de quatre-vingt-cinq.

El-Haoussine ou Zennouch, qui avait longtemps conservé sa vigueur, ne pouvait plus, depuis trois ans, se mouvoir sans aide; mais il aimait à encore raconter à la génération actuelle les histoires du temps passé. Il était l'objet de la vénération des Zouaoua, et sa mort cause parmi les Kabyles d'unanimes regrets.

— L'AME DANS LA MONTE. — Un nombreux exemples ont déjà montré quels terribles effets l'imagination pouvait, dans certains cas, exercer sur l'organisme. En voici un nouveau.

Depuis huit mois, un pauvre vieil horloger du nom de Frédéric Stiebmann, domicilié 9 bis, rue des Halles, avait perdu la raison à la suite d'un travail excessif. Il s'était imaginé que son âme était passée dans une montre perfectionnée qu'il avait inventée et à laquelle il avait travaillé vingt ans. On a vu des folies encore plus bizarres, et ce n'est pas là qu'il est l'extraordinaire.

Le jour où s'arrêta ma montre, disais-je souvent le vieux Stiebmann, je mourrai! ... Ma vie est oubliée dans la sienne. On souriait à l'entendre ainsi divaguer. Il y a deux jours, la montre se mit à avancer d'une façon désolante, puis à retarder. C'étaient des soubresauts absurdes.

Je suis bien malade, dit le père Stiebmann, et il prit le lit, l'imagination frappée, en proie à une fièvre violente.

Hier matin, la montre s'arrêta. Le vieil horloger, en voyant immobile l'aiguille des secondes, se leva à demi sur son séant, jeta un cri étranglé et tomba à la renverse, tué par une commotion cérébrale que lui avait causée la violence de son émotion. (*Figaro*)

— Voici un souvenir des plus touchants de M. Louis Rath-bonne :

J'ai connu une grande sœur comme celle-ci. Elle avait bien douze ans aussi. Sa mère était morte. Elle se fit la mère des trois petits enfants qui restaient orphelins comme elle. Elle les débarbouillait, leur apprenait à lire, tenait le ménage, et ne manquait pas d'aller au chantier porter la soupe à son père.

Le père était adonné à la boisson, et elle avait hérité des coups qu'il distribuait à sa mère de son vivant chaque fois qu'il revenait du cabaret. De fatigue et de peine elle tomba en langueur; mais elle ne se coucha pas. Toute malade qu'elle était, elle restait debout, couvrant la petite nichée de sa protection et de ses soins les plus tendres. A la fin le mal empira.

Un jour le père rentra ivre et furieux. — Ou est-tu, malheureuse! que je te cogne!

— Ici, dit la petite. Et le père, la voyant étendue cette fois toute livide sur son lit, les enfants pleurant près d'elle, fut dégrisé subitement.

Il tomba à genoux : Ah! ma petite mère, qu'as-tu?

— Je vais mourir, père. Je te recommande les enfants. Aies-en bien soin, je t'en prie. Et ce fut le dernier mot de cette « petite mère » qui avait douze ans.

— Une perle noire.

Mme X. consultait un marbrier sur la question de savoir si elle devait se faire un bas de l'épithape de son mari :

« Qu'il repose en paix » ou « Requiescat in pace! »

« Qu'il repose... » n'est certainement pas mal, répond l'entrepreneur; mais « Requiescat » est plus habillé!

— Un voyou cingle d'un violent coup de badin un chien qui se trouvait à sa portée.

Un monsieur administre un maître coup de botte au derrière du voyou. Celui-ci se retourne vexé.

Et le monsieur: — Je suis comme toi, moi, je ne peux pas souffrir les bêtes.

— TRIBUNAUX — On se rappelle les débats qui ont eu lieu au mois d'août dernier, devant la 1re

chambre du tribunal, sur la demande en interdiction formée par les parents de la comtesse de Sommarina contre cette dernière. Deux plaintes en diffamation, dirigées contre les comptes-rendus publiés par le *Gaulois* d'une part, et le *Figaro* d'autre part, étaient soumises hier à l'appréciation de la 7e chambre, qui a renvoyé les deux journaux les fins de la poursuite sans dépens.

Le jugement par lequel le *Figaro* a été acquitté contient les deux considérants que voici :

« Attendu que la reproduction sommaire d'un débat judiciaire par la voie de la presse, quand elle n'est pas infidèle, ni faite de mauvaise foi, ni diffamatoire, n'ayant d'autre effet que d'étendre la publicité des débats des tribunaux qui sont publics, n'est pas constitutive du délit de diffamation importé aux défendeurs;

« Que la publicité de ces reproductions n'est punissable en dehors des cas d'infidélité et de mauvaise foi dont l'appréciation est formellement réservée par la loi aux tribunaux qui ont connu de ces débats, qu'autant que le journaliste a pris méchamment l'initiative de l'imputation personnelle de nature à nuire à l'honneur et à la considération des parties en cause. »

— Le *Figaro* a été moins heureux dans l'affaire que lui a intenté M. Foa, qui a été jugé hier. M. Eugène Foa, fils d'une femme de lettres ayant acquis quelque notoriété, exerce la profession de marchand brocanteur. En 1870, il a été le héros d'une aventure qui a fait un certain bruit. Il aurait tiré un coup de revolver sur la personne de sa femme. Dans son numéro du 8 décembre courant, le *Figaro* a rappelé cette affaire, et il a ajouté que : « le bruit courait que M. Foa venait de recommencer le même exercice. » M. Foa a vu là une attaque à son honneur et à sa considération, et il a intenté une action en diffamation contre M. Guibert, gérant du *Figaro*, et Perroud, signataire de l'article incriminé, qui ont été condamnés chacun à 100 fr. d'amende et solidairement à 200 fr. de dommages-intérêts.

— La cour de cassation, chambre criminelle, présidée par M. le président des Carnières, dans son audience de vendredi, rejeté le pourvoi de François Terrier, condamné à la peine de mort par arrêt de la Cour d'assises du Gard, du 21 novembre dernier, pour assassinat.

M. Gast, conseiller rapporteur; M. Thiriot, avocat général; conclusions conformes. — Plaidants, MM. Perriquet et Nivards, avocats désignés d'office.

— Hier, à la 1re Chambre du Tribunal civil de la Seine, a été plaidé le procès intenté par M. Lubanski à la compagnie du Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

M. Lubanski fils a été assassiné, le 20 mars 1870, dans un coupé-lit de la ligne de Lyon, aux environs de Valence, par le nommé Bayon, qui fut condamné à mort et exécuté.

M. Lubanski père réclame, à raison de la mort de son fils, 100,000 francs de dommages-intérêts à la compagnie du chemin de Paris à Lyon.

M. Leberquier a plaidé pour M. Lubanski.

M. Péronne pour la compagnie du chemin de fer.

Le Tribunal a renvoyé la cause à huitaine pour entendre les conclusions du ministère public.

Grand Théâtre de Roubaix  
Dimanche 20 décembre 1874  
1er représentation de :  
**Le Parricide**, grand drame en 5 actes et 7 tableaux, par M. Adolphe Blot.  
Distribution : Roule, MM. Henric; Laurent Dalissier, Hubert; Dacord, Millot; Lubin, Therr; Emery Suchaut, Othon; Maître Clavon, avocat, Joisselle; M. Schuchart, Robert; Torin, agent de police, Lanza; le docteur Cérissier, Léon; Bichat, garçon de bureau, Etienne; Planchut, Robert; garçon de café, Etienne; Jean, domestique, Paul; un agent, Ernest; Pulchérie, Esther Gomberti; Madame Dalissier, Emiliennette; Stella Gomberti; Madame Suchaut, Clémentine; Mariette, bonne, Millet; Madame de Serry, Haydée.

Le nez d'argent, vaudeville en un acte, par MM. Saint-Yves, Choler et Delacour.

Polydore Cagnoux, MM. Therr; Cousinard, avocat, Othon; Apollinaire, son fils, Etienne Pointu, Joisselle; un maçon, Lanza; un charpentier, Robert; Madame Frontiguan, Mmes Morel; Céline, sa fille, Millet; Michelle, Stella Gomberti.

Ordre du spectacle : 1° Le Parricide, 2° Le nez d'argent.

Bureau à 6 h. Rideau à 6 h. 1/2.

Lundi 21 décembre 1874  
**Gavaud, Minard et Co**, comédie en trois actes, par Edmond Gondinet.

Gavaud, MM. Therr; Minard, Millet; Théodore, Joisselle; Thérèse Plumault, Hubert; Mme Minard (Elvire), Mmes Morel; Angèle, Abel Bran; Céleste, St. Gomberti; Colombe, Haydée; Toïnette, Taillefer.

Le nez d'argent, vaudeville en un acte, par MM. Saint-Yves, Choler et Delacour.

Les fureurs de l'amour, tragédie burlesque en un acte et en vers par R. ...

Le beau Brancas, MM. Millet; le Grand Montmort, Therr; la Tendre Zéphyrine, Etienne; le Fougeux Furio, Othon.

Ordre du spectacle : 1° Le nez d'argent, 2° Gavaud Minard et Co, 3° Les fureurs de l'amour.

Bureau à 7 h. Rideau à 7 1/2.

— BULLETIN FINANCIER — Bourse de Paris du 18 décembre 1874.

Deux heures. — La phy-ionomie de la Bourse est bonne. Nos Rentes ont encore monté de quelques centimes; le 3 0/0 est demandé à 61 65, et le 5 0/0 à 93 35.

Une partie des primes vendues aux cours actuels sont débordées, mais le plus grand effet répond dans les prix de 99 40 à 99 50. Une hausse de 20 c. créerait un découvert qui pourrait encore être exploité facilement.

Le marché des valeurs est toujours très calme.

Nos Chemins français sont en hausse; le Lyon est demandé à 882, l'Orléans à 867, l'Est à 512, et le Nord à 1,095.

Le Mobilier se maintient aux cours de la veille; il a fait 355 et 356.

On dit que la hausse des actions de cette Société est due à sa participation dans le reliquat de l'Emprunt turc.

Les actions du Suiz sont demandées à 458.

Les délégations ont fait 445 et 446. Les Autrichiens se maintiennent aux environs de 695.

Les Lombards sont lourds, à 287.

L'emprunt russe 1870 est coté 102 1/2.

Trois heures. — Le 3 0/0 est en baisse, on le cote 61 55, et le 5 0/0 99 17.

Table with multiple columns: BOURSE DE PARIS, VALEURS, OBLIGATIONS, CHANGES, BOURSE DE LILLE, BOURSE DE LONDRES. Includes various financial data, exchange rates, and market news.

Advertisement for HALLER-ADLER DENTISTE, located at 66, rue d'Angleterre, Lille. Text includes 'PERFECTIONNES', 'Succès garanti', and 'Spécialité pour la conservation des dents malades par la matification.'